



Déclaration d'antécédents judiciaires

Vous devez remplir le présent formulaire et le joindre au Formulaire de consentement éclairé à une vérification de casier judiciaire.

Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Date de naissance _____
AAAA-MM-JJ

L'information est recueillie et communiquée en conformité avec les lois fédérales et provinciales et avec les règlements municipaux.

La déclaration d'antécédents judiciaires ne constitue pas un casier judiciaire certifié par la GRC et ne peut pas contenir toutes les déclarations de culpabilité au criminel.

Le demandeur doit déclarer toute déclaration de culpabilité relative à une infraction à une loi fédérale du Canada.

À ne pas déclarer:

- déclarations de culpabilité pour lesquelles vous avez obtenu une suspension de casier (autrefois appelée réhabilitation) en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire*;
- déclarations de culpabilité dont vous avez fait l'objet alors que vous étiez adolescent(e) au sens de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*;
- absolutions inconditionnelles ou sous conditions accordées aux termes de l'article 730 du *Code criminel*;
- infractions dont vous n'avez pas été reconnu(e) coupable;
- infractions à une loi provinciale ou à un règlement municipal;
- accusations portées à l'extérieur du Canada.

À noter qu'un casier judiciaire certifié ne peut être délivré que si des empreintes digitales ont été transmises au Répertoire national des casiers judiciaires de la GRC.

Infraction	Date du prononcé de la peine	Lieu du tribunal

Signature du demandeur

Date (AAAA-MM-JJ)

Vérifié par:

Nom de l'employé(e) du Service de Police

Signature de l'employé(e) du Service de Police